



PROGRAMME DE FORMATION

Organisme de formation : UN + Formations - SIRET 81949915300057

Référence et Intitulé : CV151-1 - Les syndic professionnels face aux faux syndic et à la digitalisation des pratiques

Durée : 3h30

Type : Classe Virtuelle

Public

Syndic de copropriété.

Objectifs pédagogiques

- Contrer les « faux syndic » en faisant évoluer les pratiques et l'offre de services auprès des copropriétaires.

Pré-requis

Etre professionnel de l'immobilier.

Programme

1 - EMERGENCE DE FAUX SYNDIC ET DISTINCTION AVEC LES SYNDICS A LA FOIS PROFESSIONNELS ET RESPONSABLES.

- Les syndic professionnels : Encadrement réglementaire de la profession, rôle et responsabilités du syndic professionnel.
- Des syndic en ligne aux faux syndic.
- L'offre de prestation des faux syndic : digitalisation des pratiques, types de prestations, tarification, communication puissante, responsabilités, compétences, cibles visées...
- Pourquoi est-ce un faux syndic ?
- Une offre qui peut sembler néanmoins attractive pour certains copropriétaires.
- Quels sont les risques de ce type de plateforme pour les copropriétaires et pour la profession de syndic ? (notamment ceux qui n'ont pas encore ou très peu pris le virage du digital).
- Les réponses des syndic face aux faux syndic.

2 - COMMENT CONTRER LES FAUX SYNDICS ?

- Les vrais syndic : une image souvent dévalorisée par les copropriétaires et dont la presse se fait l'écho.



Document établi via
la Plateforme F Immobilier
www.plateformef.com

Editeur accrédité : Meelk
40 Rue du Louvre - 75001 Paris
SIREN 844 282 863 RCS Paris

SAS au capital de 5 000 €
APE : 6201Z
TVA Intra. : FR 24 844282863
ICS : FR63ZZZ85B0FE



PROGRAMME DE FORMATION

2.1 - Conduite aux changements et propositions d'actions à mener :

- Proximité et personnalisation de l'offre et des services
- Plus de professionnalisme en développant l'expertise (accompagnement valorisation du bâti, travaux d'économie d'énergie, ...)
- Implication des copropriétaires et du Conseil Syndical dans la vie de la copropriété.
- Apport d'une valeur ajoutée lors de situations complexes : Cas des travaux et des sinistres, utilisation de supports digitaux et participatifs en amont de l'AG.
- La convention de prestations possible depuis la loi Elan : une aubaine pour se démarquer et répondre aux besoins des occupants (économie/transition d'énergie, services de sécurité, gardiennage, accompagnement travaux parties privatives, ...) + limites liées à l'utilisation de cette convention.
- Grille tarifaire : évolution en fonction de la fidélisation ? de la taille et de la complexité des immeubles ?

2.2 - Une communication interne et externe à réinventer et à partager :

- Utilisation d'outils numériques et digitaux adaptés et évolutifs pour plus de transparence et d'implication des parties prenantes. Aujourd'hui, des start ups apportent un service complémentaire (Inch, Chouette Copro, Syment, Followme, Immopod, Kolimmo, Copro Connect etc...) : les outils ne manquent pas pour contrer les faux syndics !
- Externalisation de certaines tâches pour prioriser un travail de terrain et de proximité : comptabilité, état de rapprochement, préparation AG, pack travaux...

3 - Brainstorming sur les pratiques

- Les logiciels et applications qui simplifient les relations avec les parties prenantes et facilitent la gestion et la communication avec les copropriétaires.

Moyens pédagogiques

Séance de formation en classe virtuelle.

Support pédagogique disponible en ligne via l'espace utilisateur de chaque apprenant sur www.unplus.fr

Moyens d'évaluation

Validation de l'acquisition des connaissances via un quiz à l'issue de la classe virtuelle directement via l'espace utilisateur de chaque apprenant sur www.unplus.fr

Taux de bonnes réponses minimum à obtenir : 80 %.

Coordonnées pour support :

- e-mail : contact@unplus.fr



Document établi via
la Plateforme F Immobilier
www.plateformef.com

Editeur accrédité : **Meelk**
40 Rue du Louvre - 75001 Paris
SIREN 844 282 863 RCS Paris

SAS au capital de 5 000 €
APE : 6201Z
TVA Intra. : FR 24 844282863
ICS : FR63ZZZ85B0FE



PROGRAMME DE FORMATION

Matériel nécessaire

Ordinateur ou tablette avec connexion internet.

Navigateur préconisé : Chrome.



Document établi via
la Plateforme F Immobilier
www.plateformef.com

Editeur accrédité : **Meelk**
40 Rue du Louvre - 75001 Paris
SIREN 844 282 863 RCS Paris

SAS au capital de 5 000 €
APE : 6201Z
TVA Intra. : FR 24 844282863
ICS : FR63ZZZ85B0FE